

j'ai bien peur qu'il ne faille continuer à souhaiter que les Américains résolvent leur dilemme afin que leur prospérité, fondée sur ces bons vieux principes, déferle à nouveau sur le Canada.

Le député a dit en outre que depuis dix ans, les compagnies pétrolières ont quadruplé leur richesse. Il a omis de dire, cependant, que le gouvernement a pris dix fois plus d'ampleur au cours de la même décennie. Il est clair que nous courons au désastre, à moins de prendre notre courage à deux mains. J'ai hâte, en particulier, de voir les députés ministériels de l'arrière-ban avoir assez de courage pour dire qu'ils en ont assez. Ils représentent des circonscriptions dans ces grandes provinces que sont l'Ontario et le Québec, où le taux de chômage dépasse de loin la moyenne nationale. Dans ces provinces, des entreprises produisant des conduits pour acheminer le pétrole de l'Ouest, des installations de forage et des instruments d'exploitation pétrolière se trouvent au bord de la faillite parce qu'il n'y a plus de demande. Qu'ils prennent leur courage à deux mains, ces députés libéraux de l'arrière-ban, et qu'ils s'affirment devant ceux qui sont disposés à remplacer un régime honorable par une solution aussi radicale que la participation et le contrôle du gouvernement, mesures centralisatrices et socialisantes. Le temps presse. Il faut que tous les Canadiens relèvent la tête et mettent un terme à de telles insanités.

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de pouvoir intervenir dans le débat. Il est intéressant de constater que l'opposition officielle, le parti conservateur du Canada, s'oppose à l'octroi de subventions à l'industrie pétrolière canadienne dans le cadre du programme d'encouragements pétroliers. Il est également intéressant de noter que le Nouveau parti démocratique du Canada s'oppose lui aussi à cette mesure législative.

Il s'est malheureusement produit un certain nombre d'événements au cours des dernières 24 heures, et je veux parler en particulier des propos tenus par le député de Calgary-Centre (M. Andre). Au mieux, on peut dire que les propos qu'il a tenus sur le rôle du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) chargé de définir l'orientation à donner à notre politique énergétique pour les Canadiens et pour le gouvernement ont été non seulement peu flatteurs mais presque antiparlementaires. Il a parlé de la bataille des cloches. Il a dit qu'il aurait évité cette bataille si on lui avait assuré que cette mesure législative concernant le programme d'encouragements pétroliers serait adoptée rapidement. Je n'ai pas l'intention de discuter sur le fond de son intervention puisqu'il est absent. Je me contenterai de lui conseiller de relire l'intervention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du 1^{er} mars dernier qui figure dans le *hansard* et qui dissipe absolument tout doute sur l'échange qui a eu lieu entre le ministre et lui-même.

Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi

En votant contre le projet de loi, les conservateurs font savoir au secteur du pétrole et du gaz qu'ils n'ont pas l'intention de leur accorder de subventions à la prospection et à l'exploitation. C'est tout de même lamentable. Un jour, ils disent blanc, le lendemain, ils disent noir. Ils prétendent vouloir aider l'industrie pétrolière et gazière, mais quand vient le temps de leur accorder des subventions, ou bien ils ne prennent pas partie, ou bien ils s'y opposent.

Le député de Calgary-Centre a dit qu'il était d'accord pour canadianiser le secteur pétrolier. Malheureusement, il n'est pas d'accord sur les modalités. Je tiens à lui dire que ce n'est pas une tâche facile. Il y a des années qu'on en parle. Mais pour y parvenir, il va falloir nous atteler à la tâche et surmonter un certain nombre d'obstacles.

Le député en a profité également pour critiquer les fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ses viles critiques sont indignes d'un député. Je pense que tous les députés, quelle que soit leur appartenance politique, devraient lui reprocher ses propos abjects et peu flatteurs.

Le député de Calgary-Centre a dit également qu'il y avait beaucoup trop de formules à remplir et beaucoup trop de règlements à respecter. S'il n'en tenait qu'à lui, le gouvernement verserait des milliards de dollars aux sociétés pétrolières et gazières sans rien exiger en retour, sans fixer aucune condition, sans même établir de règles ou de directives. Je vous le demande: Est-ce ainsi qu'un gouvernement doit agir? Certainement pas, et le gouvernement n'en a nullement l'intention d'ailleurs.

● (1730)

Représentant son parti, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), ce grand mini-géant de la classe ouvrière canadienne, a déclaré au Parlement qu'il regrettait que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne soit pas là pour assister à son discours. Il voulait demander s'il y avait quorum et c'est ce qu'il a fait hier soir. Votre Honneur sait ce qui s'est produit après. Lui-même et d'autres députés de son parti ont tous quitté la Chambre.

Des voix: Quelle honte!

M. Dingwall: D'aucuns ont dit, pas moi bien sûr, que si le député avait agi ainsi, c'est parce qu'il avait mieux à faire et que cette mesure législative qui concerne la question de l'énergie dans notre pays n'était pas une priorité ni pour lui ni pour son parti. J'ignore si c'est vrai, mais j'estime que le compte rendu devrait montrer très clairement que le Nouveau parti démocratique avait demandé s'il y avait quorum. Tous les députés de ce parti ont quitté la Chambre des communes. La question a donc été posée, nous étions suffisamment nombreux et le débat a pu reprendre. C'était une manière bien honteuse d'agir de la part des néo-démocrates et du député de Vancouver-Kingsway.